



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 janvier 2023

Éric DUPOND-MORETTI annonce que le centre éducatif fermé (CEF) de Mayotte sera en gestion publique

Le 19 août 2022, le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Éric DUPOND-MORETTI, annonçait la création d'un centre éducatif fermé à Mayotte.

Cette décision faisait suite à la visite du ministre en mars 2022. Il entendait ainsi répondre aux demandes des acteurs de la prise en charge des mineurs dans un cadre pénal et aux besoins exprimés par les juridictions en termes de placement judiciaire, face aux enjeux démographiques de l'île. Le traitement de la délinquance des mineurs se trouvera ainsi renforcé dans le département.

Les CEF proposent une offre éducative dédiée, pensée comme une alternative à l'incarcération pour les mineurs les plus ancrés dans la délinquance. Le placement d'un mineur en CEF s'inscrit dans une démarche de réapprentissage de la vie quotidienne, en collectivité, s'appuyant sur la responsabilisation quant à l'acte commis, la prévention des conduites à risques et de la récurrence, la socialisation pour une meilleure réinsertion.

Pour mieux affirmer la présence de l'État à Mayotte dans la lutte contre la délinquance, le ministre de la Justice a décidé de confier la construction et la gestion du centre éducatif fermé au secteur public de la Justice. Attentif aux remontées du terrain formulées par les acteurs locaux et les parlementaires, le garde des Sceaux a fait le choix d'une gestion publique à Mayotte. Par cette décision, le garde des Sceaux souhaite apporter une réponse immédiate et concrète au besoin d'une implication soutenue de l'État à Mayotte, exprimé par l'ensemble des acteurs du département.

L'Agence publique pour l'immobilier de la justice, déjà missionnée pour la maîtrise d'ouvrage de la construction de la cité judiciaire et du second établissement pénitentiaire, le sera également pour celle du centre éducatif fermé, avec une mise en service programmée fin 2025.

CONTACTS PRESSE

Cabinet du garde des Sceaux
Tél : 01 44 77 63 15 – secrétariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse du ministère de la Justice
Tél : 01 44 77 65 54 – presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse